



Comment denoncer un mariage blanc

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 16:15**

Bonjour, rnje suis temoin d'un mariage blanc. La femme est etrangere, le mari francais, il sont maries depuis 2 ans mais ne vivent plus ensemble depuis plus d'un an. Comment denoncer ca?

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 17:00**

Le fait que des époux ne vivent plus ensemble n'est pas constitutif en soi d'un mariage blanc, ce n'est même pas constitutif en soi d'une rupture de communauté de vie

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 17:06**

ha bon, il faut quoi alors comme preuves?

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 17:21**

Les preuves qu'ils se sont mariés uniquement pour les papiers.rnrnQuant à la dénonciation ... joyeux noel et voyez sur www.corbeaux.nostalgiques.de.vichy.com

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 17:30**

oui je sais pas pourquoi en france on bloque sur la denonciation... vichy j'etais pas ne. bravo pour l'image internationale de mauviettes et "surender monkey". rnrnje ne sais pas si ils se sont maries pour les papiers...je ne suis pas dans leur tete. Mais maintenant le mari est manipule par sa femme qui vit avec un autre homme sans que lui meme le sache. Il attend son retour depuis 1 an... elle attend son titre de sejour de 10ans

Par **Justemoui75**, le **22/12/2010 à 17:30**

N'importe quoi! Occupez vous de votre vie au lieu de mettre votre nez dans des affaires qui ne vous regarde pas!! Les personnes sont elles au courant de vos intentions? Vous etes a ce point haïeux pour agir de la sorte?

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 17:36**

a justemoui, je m'occupe justement de ma vie en m'occupant de autres. non? je ne vois pas ma vie de maniere egoiste ou individualiste. il n'y a aucune haine. je suis temoin de cette histoire chantage qui risque de tres mal se finir. peut etre pas mais par principe je ne peux rester muet. petit francais va

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 18:34**

[citation]Il attend son retour depuis 1 an[/citation]rnrnCe n'est donc pas un mariage blanc.

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 18:42**

ha parcequ'il y a une vraie definition pour mariage blanc, gris, etc... je croyais que c'etait juste un terme journalistique ou politique...rnrnbon c'est un mariage ou l'un a ete trompe, perdu 4ans de sa vie, il a achete une maison, deprime et ne voit pas qu'il se fait manipule. De plus il risque de devenir violent envers sa femme. rnrnJe pensais qu'ils devaient vivre ensemble. Mais apparemment il n'y a jamais eu d'enquete. Il l'a pourtant battue plusieurs fois lorsqu'il a lu ses textos. rnrnEtant un temoin proche de toute cette histoire je suis etonne que tout le monde laisse faire. Il faudrait arreter tout ca. D'ou ma "denonciation". Mais comment faire?

Par **Marion2**, le **22/12/2010 à 19:13**

[citation]***Il l'a pourtant battue plusieurs fois lorsqu'il a lu ses textos.*** rnrn[/citation]rnrnrnrnNon

seulement il se permet de lire ses textos, mais en plus il l'a battue !!!
Je comprends pourquoi elle l'a quitté

Par **corima**, le **22/12/2010 à 19:47**

[citation]petit francais va [/citation]
Ca veut dire quoi ça ?
Et puis, si cet homme la bat, il attend qu'elle revienne pour l'achever, c'est ça. C'est plutôt lui que vous devriez denoncer, puisque vous avez peur pour elle. Vous avez un drôle de raisonnement.
Elle ne s'est peut être pas mariée avec lui pour les papiers, par contre, on dirait que lui a l'impression de s'être acheté une femme et qu'il a droit de vie ou de mort sous prétexte qu'elle est étrangère.

Par **corima**, le **22/12/2010 à 19:48**

[citation]Quant à la dénonciation ... joyeux noel et voyez sur www.corbeaux.nostalgiques.de.vichy.com [/citation]
Trop fort ! MDR !!!

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 20:04**

je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble juste. Il me semble que la justice se doit d'intervenir pour arreter ça. rnelle ne portera pas plainte d'elle meme, elle attendra ses papiers
lui ne veux pas admettre qu'il s'est fait avoir
ben oui petits francais, lisez vous

Par **corima**, le **22/12/2010 à 20:06**

[citation]ben oui petits francais, lisez vous [/citation]
Vous pouvez vous expliquer, parce que je ne comprends pas ? Ici, en France, votre phrase peut être assimilée à du racisme, et j'aime pas trop.

Par **Marion2**, le **22/12/2010 à 20:13**

[citation]**ben oui petits francais, lisez vous rnrn**[/citation]
Entièrement d'accord avec corima...

Par **corima**, le **22/12/2010 à 20:21**

[citation]je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble

juste[/citation]rnrnUn conseil, occupez vous de vos fesses, vous savez comment les petits français appellent les gens comme vous ? Des fouilles merde !rnrnVous semblez avoir un sens de la justesse un peu juste, justement...

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 21:00**

a corima, vous avez un exemple frappant ici dans cette discussion de ce qu'est un petit français. On n'agit pas , on laisse faire et on donne des leçons aux autres. Mais il y en a encore bien d'autres petites gens. Sortez de votre petite vie, voyagez..ailleurs qu'au club med .si vous en êtes capable. Relisez votre dernier message...pitoyable!rnrnje ne fouille dans la merde de personne, je suis témoin d'un drame et j'essaie d'agir du mieux que je peux.rnrnfraternité? jamais vu un peuple aussi individualisternrnje m'arrête là car c'était pas mon but et vu l'agressivité (bien petit français justement) c'est pas la peine de discuter. rnrnalle cocorico

Par **corima**, le **22/12/2010 à 23:49**

[citation]il y a un mot de trop dans l'expression. [/citation]rnrnLOL !!!

Par **corima**, le **23/12/2010 à 00:07**

[citation]je ne fouille dans la merde de personne, je suis témoin d'un drame et j'essaie d'agir du mieux que je peux[/citation]rnrnCe n'est pas vrai, vous ne voulez aider personne, sinon vous vous seriez porté témoin pour cette femme battue qui a été obligée de quitter le domicile conjugal.rnrnCe que vous voulez, c'est les BALANCER, et les balances, nous petits français, on les aime pasrnrnEn plus, si on ne vous convient pas, la France est cernée de frontières qui vous tendent les bras. Pourquoi rester sur un sol dont les habitants vous dégoutent. Je ne saurais pas faire, moi rnrn[citation]Mais maintenant le mari est manipulé par sa femme qui vit avec un autre homme sans que lui même le sache. Il attend son retour depuis 1 an... elle attend son titre de séjour de 10ans rnrnc'est un mariage ou l'un a été trompé, perdu 4 ans de sa vie, il a acheté une maison, se déprime et ne voit pas qu'il se fait manipuler. De plus il risque de devenir violent envers sa femme. rnrn***je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble juste***[/b][/citation]rnrnFaites pas semblant de vouloir éviter un drame en les balançant, tout dans vos écrits témoigne de votre évidente envie de défendre l'indéfendable, c'est à dire cet homme qui bat sa femme au point qu'elle se sauve du domicile conjugal. Parce que vous souhaitez que cette femme n'ait pas le renouvellement de sa carte de séjour. Alors que ce monsieur divorce.rnrnPar contre, j'ai une mauvaise nouvelle pour vous :rnrn**Loi du 9 juillet 2010 sur les violences faites aux femmes et les violences au sein des couples - 15.07.2010** rnrn**La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes et aux violences au sein des couples améliore la protection des étrangers, victimes de violences conjugales. Cette protection concerne notamment le séjour des conjoints de Français et des conjoints entrés en France au titre du regroupement familial, ainsi que le retour en France des personnes françaises ou qui résident régulièrement en France, victimes d'un mariage forcé à l'étranger.** [/citation]

Par **melis1**, le **11/05/2012 à 16:06**

Bonjour, rnMon cousin s'est marié civilement avec une algérienne l'année dernière en Algérie. Quelques mois plus tard, ils se sont remariés en France (ce qui est interdit) rnIl est marié divorcé et s'est remarié avec une algérienne qui veut rester en France. Elle fait des allers retours tous les 3 mois en France avec un visa professionnel. Elle a pu obtenir ce visa avec de faux certificats de travail. rnAujourd'hui, elle attend son regroupement familial afin de venir s'installer en France. Mon cousin est aveuglé par l'amour !! Elle n'est pas de bonne foi et cherche à tomber enceinte le plus rapidement possible afin d'obtenir sa régularisation. rnJe souhaiterais dénoncer ce mariage mais je ne sais pas quelle est la procédure à suivre? rnPouvez vous m'aiguiller? rnMerci

Par **mimi1982**, le **21/06/2012 à 21:43**

non ce pas mechant de denoncer les mariage blanc je ete aussi sans papiers mais je euw 2 enfants e je vecu 3 ans avec mon mari avant de me marie par amour

Par **jhgjh** , le **18/10/2012 à 14:08**

Bonjour, rnje suis temoin d'un mariage blanc. La femme est française, le mari tunisienne, il sont maries depuis 4 moi avec un somme de 13.500 Comment denoncer ca?

Par **amajuris**, le **18/10/2012 à 17:31**

bjr,rnvous pouvez informer la préfecture.rncdt

Par **Layna**, le **20/01/2014 à 15:00**

Bjr. Moi j'ai un gros pl ! On m'a présente un homme ki est de la famille de ma cousine !! Il avait été expulsé de la belgique il a réussi à revenir en France sans visa ! Donc on me la présente il m'ont presser à me marier avec lui au vou de 3 mois on était déjà marier ! Il est venu s'installer avec moi chez moi sans un sous ! Ses moi ki faisait tout je lui donnait même de l'argent ! On ne sait pas entendu s'était des cri tout les jours devant mon fils s'était horrible ! Il minsultait il me reprochait de ne pas faire des courses etc etc !! Donc je lui est dit de partir de chez moi il ne voulait pas il restait chez moi par force ! Il me menaçait ke si je lui faisait pas les papier ke mon fils allait rester orphelin ! Enfin bref plein de menace ! Mon fils de 4 ans le pauvre à été tromatise ! S'était un cauchemar horrible !! Il est parti mais il fallait ke je lui continue les papier par force !!! 5 ans de calvaire gratui !! Aider moi je sai pas koi faire !! Pour ne pas lui faire les papier !!

Par **sheryne77**, le **27/01/2014** à **22:20**

bonsoir laynarntout d abord bon courage et sachez plus vous le laisser faire et plus il prendra le dessusnil ne faut pas montrer votre peur qui est normale dans un tel contexternsachez que vous vivez en france un pays de lois et de droit. le ministère des droit des femmes n a pas cessé toute cet année de promulguer des lois pour la protection des femmes des conjoints violentsrnil faut ecrire au prefet en expliquant votre casrnilfaut absolument vous renseigner auprès de votre mairie afin d avoir les coordonnés de la maison du droit et de la justite il existe des permanences d avocat qui aide gratuitementrnaussi l association d aide aux victimesrnaussi la permanence des droit des femmes ou centre d orientation et de documentaion des droits des femmesrne je vous conseille d aller dans un centre médico psychologiques et demander un rdv avec un psy vous vous sentirez mieux moralementrnavant tout allez au commissariat porter plainte insister si vous avez peur demandez une mesure de protection d urgence auprès du jafnrnsi vous avez besoin je me tiens à votre entière disposition pour partager avec vous toute mon experience personnelle j ai vécu la même histoire que vous et la justice et le prefet ont entendu ma souffrance et il a été condamnérndu courage car il ne s arrêtera pas là et après c est trop tard rndites vous que c est lui le fautif car on se marie par amour et non pour les papier cela s appelle un mariage gris et c est illégalerntbon courage

Par **Tien**, le **04/07/2014** à **04:48**

Je voudrai denoncer un faux mariage, aupres qui je peux? Et quels sont les piece à fournir?
Merci à votre reponse!

Par **aguesseau**, le **04/07/2014** à **09:57**

bjr,rnqu'appellez vous un faux mariage ?rneest-ce un vrai mariage dont le but est de permettre à un des époux d'obtenir par exemple un titre de séjour ?rnsi vous avez des arguments, vous pouvez toujours écrire à la préfecture.rncdt

Par **Tien**, le **04/07/2014** à **10:11**

Merci Aguesseau,rnOui, c est un mariage dont le but permette obtenir le titre de sejour. Ils n ont pas encore divorcé mais son epouse a fait un autre mariage à un autre personne. J ai tout les photos de son deuxieme mariage, mais est ce que ces arguments sont assez pour prefecture ne fournit pas son titre de sejour?

Par **ElianeTarn**, le **09/07/2014** à **18:09**

bonsoir, Cela peut les freiner c'est sûr.....

Par **DauphineAngevine**, le **29/12/2015** à **21:13**

Bonsoir, rnJe n'arrive pas à faire comprendre à un ami qu'il risque gros en ce mariant avec une Camerounaise qu'il ne connait que depuis 1 mois. Elle lui téléphone tous les jours lui passe même son frère sa fille et sa mère. Elle lui demande de l'argent pour avoir un visa en France et se marier. rnrnQue dois-je faire ? Merci taire où le dénoncer aux gendarmes où il vit ?